



ORDRE NATIONAL DES MEDECINS
Conseil Régional d'Aquitaine

SECTION DES ASSURANCES SOCIALES

Le 4 janvier 2011

Ref. 111

Docteur Didier MOULINIER
4, rue Claude Bernard
33200 BORDEAUX Caudéran

N/réf : Instance n°327

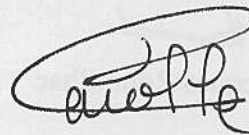
Monsieur,

Veillez trouver ci-joint un courrier du Médecin-chef du service médical Gironde, dans l'affaire qui vous oppose.

Vous en souhaitant bonne réception.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments distingués.

F. DEMOLLE
Secrétaire Administrative





l'Assurance Maladie

Service Médical
Aquitaine

Réf 111 S

24 décembre 2010

Monsieur le Président
Section des Assurances Sociales
Conseil Régional de l'ordre des Médecins
84 quai des Chartrons
33000 Bordeaux

N/Réf. : JJR/CV/153/10

Contact : Docteur Jean Jacques Roumilhac
05.56.11.51.14

Objet : **Instance n° 327**

Monsieur le Président,

J'accuse réception du courrier du Docteur Moulinier et des attestions en sa faveur versées par des patients dans l'affaire qui nous oppose.

Les observations développées n'apportent à nos yeux aucun élément qui puisse modifier le fondement de la plainte que nous avons déposée.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Médecin Conseil Chef de Service
Responsable de l'ELSM de Bordeaux

Docteur Jean Jacques Roumilhac

